

Le 13 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un accueil s'organise dès lundi pour les enfants des personnels de santé sans solution alternative de garde

Certaines familles de personnels de santé (*) peuvent être confrontées à l'absence de solution de garde pour leur(s) enfant(s) dès ce lundi. Leurs missions étant indispensables à la mobilisation actuelle de l'ensemble des professionnels de santé, les services de l'Agence régionale de santé et de l'Education Nationale ont engagé un recensement des besoins en demandant aux familles concernées de se faire connaître via leurs chefs d'établissements scolaires.

En Occitanie, un système de garde spécifique s'organisera de façon progressive pour ces familles sans solution alternative de garde. Ces enfants seront accueillis lundi 16/03/2020 matin dans leur établissement scolaire habituel puis regroupés dans un même établissement de proximité. L'objectif est de constituer des petits groupes d'enfants permettant aux élèves d'avoir accès aux enseignements à distance, mis en place par chaque établissement scolaire d'origine. Les fratries seront regroupées dans un même lieu.

Afin que ce dispositif d'accueil soit opérationnel dès ce lundi, et compte tenu de la nécessité d'apprécier le nombre d'enfants et leur localisation, les familles concernées seront contactées aujourd'hui par les directeurs ou chefs d'établissement pour leur indiquer cette offre de service exclusif. Sur la base d'une attestation sur l'honneur et d'un justificatif professionnel (à récupérer dès que possible), ces familles pourront confier leur enfant à leur école ou leur établissement habituel pour la journée de lundi (et éventuellement mardi). En l'absence de services de transport et de restauration, les familles devront accompagner leur enfant dans le respect des horaires règlementaires et fournir le déjeuner (pique-nique).

Cette journée aura vocation à recenser précisément les effectifs et les lieux potentiels d'accueil et de regroupement de ces enfants. Les services académiques seront alors en mesure de proposer pour les jours à venir et de façon stabilisée des sites d'accueil plus ciblés sur chacun des départements, en lien avec les collectivités qui interviendront en complémentarité.

Contact presse Préfecture de région Occitanie :
06.45.89.72.16 / 05.34.45.36.17 - communication@occitanie.gouv.fr

Contact presse Rectorat d'Académie de Montpellier :
04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09 - communication@ac-montpellier.fr

Contact presse Rectorat d'Académie de Toulouse :
05 36 25 77 21 / 06 25 07 25 93 - com@ac-toulouse.fr

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

Une cellule de crise est en place tout le week-end dans les rectorats pour contribuer notamment à l'organisation de ce dispositif.

() Liste des catégories des professionnels concernés :*

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé

...

- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...

- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...

- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

Contact presse Préfecture de région Occitanie :

06.45.89.72.16 / 05.34.45.36.17 - communication@occitanie.gouv.fr

Contact presse Rectorat d'Académie de Montpellier :

04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09 - communication@ac-montpellier.fr

Contact presse Rectorat d'Académie de Toulouse :

05 36 25 77 21 / 06 25 07 25 93 - com@ac-toulouse.fr

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr

Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr

Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr